

LA CORNOUAILLE

ET

CORISOPITUM

RÉPONSE A LA BROCHURE

Des Curiosolites de César et des Corisopites de la Notice des Provinces,

PAR M. DE COURSON,

A LA NOUVELLE OPINION DE M. LA BORDERIE

SUR LE NOM

DE CORISOPITUM ET LA COLONISATION DE LA CORNOUAILLE

ET

A SES ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE,

PAR E. HALLÉGUEN.

PARIS,

AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE,
rue Des Grès, n° 7.

QUIMPER,

SALAUN, LIBRAIRE,
rue Kéréon.

CHATEAULIN, CHAVIGNAUD, LIBRAIRE.

1861.

QUIMPER, IMPRIMERIE E. BLOT.

AVANT-PROPOS.

Cet opuscule peut être considéré comme la suite et le développement des *Celtes*, des *Armoricains*, des *Bretons*.

Il ne touche pas à l'époque celtique, mais il discute de nouveau les principales questions débattues au sujet des époques romaine et bretonne. Il passe de *Corisopitum* et des *Corisopites* à la Cornouaille et aux origines bretonnes.

La plupart des divisions armorico-bretonnes qui ont remplacé les divisions gallo-romaines des cités des Osimes, des Curiosolites, des Venètes ont des noms topographiques : ainsi la Cornouaille, le Poher, le Poutrécoet, le Léon, venant de *Legio*, le Bro-Werech, du nom du chef breton, tiendraient le milieu entre la Cornouaille, le Poher, le Poutrécoet et la Domnonée due aux *Domnonii* insulaires.

Si des principautés l'on descend aux *Pagi*, on trouve de même le Porzay, le Faou, Tréguier, Ak et Ily...

Il y a lieu de remarquer qu'on pourrait se tromper en attribuant toutes ces dénominations aux Bretons et en les faisant remonter aux premiers temps

de l'émigration insulaire au 6^e siècle. Ainsi Withur du Léon, Connor du Poher, sont manifestement armoricains. Le mot Poutrécoet est autant armoricain que breton.

De ce que ces divisions existent au 9^e siècle, lorsque l'ordre s'est fait dans le chaos breton, il ne s'en suit pas qu'elles datent du sixième.

Le Poher, spécialement, qui touche au Poutrécoet au Léon, au Bro-Werech sur lesquels il a dû s'étendre, au lieu de se détacher de la Cornouaille au 6^e siècle, a pu précéder celle-ci et ne se rattacher à elle que plus tard. Le rôle historique de Connor autorise bien cette opinion.

Si Nominoé était issu des Comtes de Poher, suivant les remarquables observations de M. de Blois (dans la *Biog. bret. Poher*, t. 2, p. 625), le fondateur de la Bretagne serait sorti des entrailles, du cœur même de l'Armorique.

Du reste, ces discussions partielles reviennent toutes à la question générale de savoir si les Bretons émigrés ont tout apporté dans ce pays : institutions, langage, etc., comme si avant eux rien n'était établi, comme si les indigènes n'avaient pas, dans la même langue gauloise, l'usage des mots : *Plou, Pou, Dun, Kern, Korn, Bro, Koat, Kaer, Ker* ; car si les Gaulois du continent n'avaient plus même ces mots du peuple d'aujourd'hui, ils étaient entièrement *romanisés, latinisés*, beaucoup plus qu'ils ne sont *français* à l'heure qu'il est. Le *bretonisme* irait donc jus-

qu'au *romanisme*, pour prouver une fois de plus que les extrêmes se touchent. Cela doit venir d'un Haut-Breton.

On devrait s'attacher à faire la juste part des influences qui ont successivement agi sur l'Armorique, afin de n'en exagérer aucune.

Les cités des Osismes, des Curiosolites, des Venètes faisaient partie, comme celles des Redones et des Nannètes, de la confédération armoricaine qui, en traitant avec Clovis, lui assura l'empire chrétien des Gaules. Leur sort fut donc celui des autres cités, dont il n'y a pas lieu de les séparer immédiatement, par cela seul que l'émigration s'y porta de préférence, vu le voisinage, les relations établies ; et aussi parce que la presqu'île armoricaine était alors, de même qu'aujourd'hui, la partie la moins peuplée des Gaules.

L'émigration commence en 460, et en 461 on voit un *episcopus britannorum* au Concile de Tours avec ses collègues Gallo-Romains de la province ecclésiastique.

Il n'a dans l'Armorique ni titre de siège, ni titre de région : Est-ce une preuve de l'indépendance des *pauvres Bretons* réfugiés ?

En 465, le Concile de la province, réuni à Vannes, désire que les Bretons adoptent la liturgie gallo-romaine. Le clergé armoricain, qui fonde au moins alors l'évêché de Vannes, continue ses progrès et embrasse les Bretons dans sa juridiction.

En 567, le Concile de Tours défend d'ordonner

ni Breton, ni Romain en dehors du métropolitain et de ses collègues dans l'Armorique (1). Si les Bretons ne se rendent ni aux vœux, ni aux défenses des Conciles, cela peut prouver leur indocilité, leur indiscipline, mais non une véritable indépendance.

Dans l'intervalle, d'ailleurs, on voit un évêque Osismien assister, à côté de Modestus de Vannes, au Concile d'Orléans, en 511, et rendre hommage à Clovis. Ce qui démontre que la hiérarchie ecclésiastique gallo-romaine se maintient et s'étend même dans l'Armorique.

Ce point de départ étant accepté, on aborde avec plus de liberté d'esprit le sujet compliqué et difficile de nos origines. L'étude en devient plus fructueuse.

Privée du regrettable Congrès breton et de son *Bulletin historique et archéologique*, où elle trouvait un centre d'études, la Bretagne verra avec bonheur le Congrès français réunir ses membres épars. Ils y lutteraient encore, sinon de science, au moins de dévouement à la terre natale.

(1) Le Concile ne distingue pas la Bretagne de l'Armorique pas plus que ne le fait Fortunat dans son poème adressé à Félix, évêque de Nantes, où il dit: « *Ultima quam vis sil regio Armoricus in arbe.* » L'indépendance de la Bretagne ne paraît pas encore.

EXPOSÉ DE LA QUESTION

DE

CORISOPITUM ET DES CORISOPITES.

Dans cette partie de l'Armorique Gallo-Romaine qui s'est depuis appelée Bretagne, les *Commentaires* de César désignent cinq peuplades sous les noms de *Osismi* (1), *Veneti*, *Curiosolites*, *Redones*, *Nannetes*.

La Notice des provinces au 5^{me} siècle place également cinq cités ou peuplades dans la Péninsule Armoricaïne; seulement le nom de *Curiosolitu*m est remplacé par celui de *Corisopitu*m dans plusieurs des copies parvenues jusqu'à nous à travers le moyen-âge (2).

D'un autre côté, on trouve dès le 9^{me} siècle un *Episcopus Corisopitensis* tandis qu'il ne paraît pas d'évêque des Curio-

(1) J'adopte volontiers *Osismi*, leçon recommandée par le docte professeur de la faculté des lettres de Rennes, M. Morin, dans son impartial et bienveillant résumé dont j'aime à le remercier, publié dans la *Revue des sociétés savantes*, t. 4, octobre 1860, p. 409. Toutefois, M. Morin n'a pas bien saisi ma pensée sur les indices Celtiques et Romains, base de la géographie Celtique et Romaine. Je la développerai dans un autre travail qui va paraître.

(2) *Metropolis Civitas turonum.*
— *Civitas Redonum.*
— *Nannetum.*
— *Venetum.*
— *Osismiorum.*
— *Coriosopitu*m.

La métropole devint archevêché et chaque cité évêché. Telle fut la règle générale en Gaule; si bien qu'en 89 on retrouvait encore dans les divisions ecclésiastiques les divisions administratives Romaines du 5^e siècle.

solites et qu'on ignore encore s'il y en a jamais eu qui ait porté ce titre; le territoire de cette peuplade se partageant, à cette époque, entre les évêchés d'Alet ou St-Malo, Dol, St-Brieuc et Tréguier.

De plus, le titre d'*Episcopus Osismiensis*, du 6^{me} siècle, avait aussi été remplacé, sans que les copistes s'en fussent aperçus, par les titres des évêchés régionnaires d'abord (*Cornubiæ*, *Cornugaliæ*, *partium Cornubiensium*), puis par les titres des sièges de *orisopitum-Kemper* et de *Leonia-Leon*.

Au milieu de cette confusion de noms trop ressemblants et de ces vicissitudes des villes et des évêchés, les historiens et les géographes ont été naturellement très-embarrassés.

Ces questions de géographie Armoricaire et Bretonne, qui ont occupé les savants depuis le 16^e siècle, nous paraissent résolues aujourd'hui d'une manière satisfaisante. Le congrès Breton a une part notable dans cette solution.

Ce n'est pas que Danville n'eût saisi la vérité sur le point capital, (la question des Curiosolites et des Corisopites); mais il l'avait aussitôt obscurcie en admettant un *pagus* des Corisopites, erreur que nous retrouverons encore au dernier congrès de l'Association Bretonne, tenu à Quimper, en 1858.

Le judicieux D. Lobineau, le père de notre véritable histoire bretonne avait bien placé les Curiosolites; mais après lui la confusion renaît et se retrouve encore de nos jours, au moins pour les Corisopites et d'autres petites peuplades du territoire Ossismien chez M. Walkenauer, l'un des derniers et savants secrétaires de l'Académie des inscriptions (1).

(1) Il me paraît inutile de citer ici les auteurs qui ont écrit sur les *Curiosolites* et les *Corisopites*, puisque je m'occupe spécialement de *Corisopitum*. Je renvoie les personnes qui voudraient approfondir ces

Il est permis de croire que ces questions fussent restées moins longtemps dans l'incertitude, si la géographie historique, dès cette époque, se fût aidée, pour l'interprétation des textes, de l'observation des lieux. Mais enfin, il y a un temps pour chaque chose. Trop heureux sommes-nous quand chaque chose vient en son temps et que chaque époque fait un pas dans le progrès.

C'est donc au congrès Breton qu'était réservé l'honneur d'éclaircir d'une manière définitive ce point obscur de notre géographie historique, moins l'origine du nom de *Corisopitum*.

L'occasion de signaler ceux des membres de cette société savante qui en ont fait avancer la solution, vient de m'être naturellement fournie par la récente brochure publiée à Paris, par M. Aurélien de Courson, sous le titre : *Des Curiosolites de César et des Corisopites de la notice des provinces*. Je ne puis mieux faire que de citer les publications de l'Association Bretonne, l'Histoire des Peuples Bretons, de M. de Courson et son dernier opuscule.

Ai-je besoin de dire que je ferai cette revue critique en franc et loyal breton, adoptant cette maxime favorite de M. de Courson : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*.

I.

CONGRÈS DE NANTES.

Je dois commencer par le congrès de Nantes, en 1845, d'autant plus que les principales questions qui se rattachent aux Corisopites y sont si bien posées, je dirai même si bien

questions à la *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules*, 3 vol. in-8° avec atlas, t. I, p. 349-82, t. II, p. 337, 382, et aux mémoires de M. Bizeul sur *Alet*, les *Curiosolites* et sur les *Osismiens*, dans le Bulletin archéologique de l'Association Bretonne, aux Congrès de St-Malo, 1849, et de Morlaix 1850, (4^e vol. p. 39 et 107.)

résolues, que la discussion eût dû se maintenir sur le même terrain dans l'intérêt des études historiques en Bretagne. Le procès-verbal de ce congrès, qui semblait oublié de tout le monde, exhumé aujourd'hui, causera plus d'une surprise; mais il faut être juste avant tout. J'ai d'ailleurs un faible pour les oubliés et les méconnus, je l'avoue, *haud ignarus mali*.

Voici l'analyse de ce procès-verbal :

« Après avoir lu un mémoire sur la ville de Carhaix, M. Bizeul dénonce aussi l'antique importance de la ville de *Kemper-Corisopitum*.

« M. Demangeat prétend que Quimper n'est point une ville Romaine. C'est par erreur que l'on a lu *Corisopitum* au lieu de *Corisolitum*, dans quatre exemplaires de la Notice des Gaules. En lisant *Corisopitum*, on tombe dans deux inconvénients : 1° Les Curiosolites ne sont pas nommés dans la Notice, bien qu'ils existassent certainement à l'époque de sa rédaction ; 2° Il y a double emploi en faveur des Ossismiens. En lisant, au contraire, *Corisolitum*, avec un second exemplaire, les deux inconvénients disparaissent.

« M. de la Monneraye pense qu'on ne saurait identifier *Corisopitum* avec *Curiosolium*. L'un est Corseul, mais l'autre est certainement Quimper. En effet, nous voyons dans les actes des anciens conciles les noms des évêques de Quimper, accompagnés des mots *Corisopitensis episcopus* et *Corisopitensis ecclesiae humilis minister*. Dans le cartulaire de Redon, nous trouvons aussi, au commencement du 12^e siècle, un évêque de Quimper ainsi désigné : *Roberto Cornubiensi episcopo apud Chorisopitum*.

« M. de Kerdrel pense que pour n'avoir pas été la capitale d'une cité, la ville de Quimper n'en avait pas moins une grande importance dans les derniers temps de la domina-

tion Romaine, et qu'elle était antérieurement la capitale d'un des *pagi* des Ossismii.

« C'est là, dit M. Demangeat, une assertion purement gratuite qui ne saurait m'ébranler dans mon opinion, à savoir que Quimper n'était ni le chef-lieu d'une cité, ni celui d'un *pagus*, mais qu'il doit sa naissance à l'arrivée des Bretons dans l'Armorique (1). »

II.

ÉTAT DE CES QUESTIONS DANS L'HISTOIRE DES PEUPLES BRETONS, EN 1849.

On s'étonnera sans doute que les questions si bien engagées dès la deuxième session du congrès Breton, en 1845, et si nettement résolues par MM. Demangeat et de la Monneraye, reculent au lieu d'avancer dans l'*histoire des peuples Bretons*, publiée en 1849 (2). Le *bretonisme* allait l'emporter, au détriment du progrès historique, dans l'Association Bretonne.

Notre historien s'exprime ainsi : « Nous savons par les témoignages de César, de Pline et de Ptolémée que la presqu'île, connue aujourd'hui sous le nom de Bretagne, était habitée par sept nations : les Redones, les Diablintes, les Curiosolites, les Ossismiens, les Corisopiti, les Venètes et les Nannètes. Tome 1^{er}, pages 190, 191.

« Au sud-ouest de la péninsule Armoricaïne étaient placés les *Corisopiti*, dont le chef-lieu portait le nom de *Corisopitum* ou plutôt celui de Kemper. Les débris de briques, de poteries romaines dont le faubourg actuel de Locmaria

(1) Procès-verbaux du Congrès de Nantes, en 1845, p. 23, 24 et 25.

(2) Cependant, M. Aurélien de Courson était un des fondateurs de la classe d'archéologie du Congrès Breton, à Rennes, en 1844.

« est jonché, ont fait supposer que c'était en ce lieu qu'existait la ville de *Corisopitum*. Les mots de *Civitas Aquilonia*, par lesquels Locmaria est désignée dans nos anciens actes, les médailles de Marc-Aurèle, trouvées au château de Poulquinant, à la porte de Kemper, le nom de Laniron, donné à l'ancienne maison de plaisance des évêques de Cornouailles, et qui se rapporte à celui que portait Loc-Maria au 11^e siècle; tout semble prouver, en effet, que les conquérants avaient fondé quelques établissements dans cette partie de l'Armorique. Une découverte faite au Pérennou est venue lever tous les doutes à cet égard. » (Page 195.) Puis enfin aux pièces justificatives, page 380 L. .

Lugdunensis Tertia.....

6^e Civitas Corisopitum. — 6^e *Corisopitensis pagus* (in *Tabula Landevennec*) *Civitas aquilonia* (ap. D. Morice.)

Telles étaient donc les opinions personnelles et raisonnées de l'historien des peuples Bretons qui avait habité plusieurs années la ville de Quimper, où il avait assisté au congrès de 1847. Aussi ne cite-t-il pas d'autre observateur (1).

III.

PROGRÈS DE CES QUESTIONS AUX CONGRÈS DE MORLAIX EN 1850 ET DE QUIMPER EN 1858.

Cependant le savant et vénérable doyen de l'Association Bretonne, M. Bizeul, soutint contre M. de Courson, au congrès de Morlaix en 1850, les propositions suivantes :

1^o Les noms des cinq cités de la presqu'île Armoricaïne,

(1) On voit où en était encore l'auteur, en 1849, malgré les travaux de MM. de la Monneraye et Bizeul (Voyez Congrès de Rennes, Nantes, Saint-Brieuc, Quimper, Lorient, et Bulletin archéologique, tom. 1, p. 231.) Que ne suivait-il la critique bénédictine de l'illustre D. Lobineau dont il est urgent de réimprimer au moins le premier livre avec quelques additions et amendements ?

au commencement du 5^e siècle, étaient les mêmes qu'au temps de César ;

2^o C'est à tort que plusieurs copistes ont cru devoir corriger dans les manuscrits de la *Notice des provinces*, le mot *Coriosolitum* par celui de *Coriosopitum* ;

3^o C'est à tort aussi qu'on a fait de *Coriosopitum* l'une des cinq cités de la Péninsule Armoricaïne, au commencement du 5^e siècle ;

4^o Les Ossismiens occupaient au nord et au sud toute l'extrémité de la Péninsule. Aucune autre peuplade n'existait sur ce promontoire.

Il n'y eut pas de discussion après la lecture de cet important mémoire qui avait fait sensation (1). Il est vrai que M. de Courson, ayant été empêché de se rendre au congrès, n'avait pu y défendre son système historique.

La question fut de nouveau soumise au congrès de Quimper, en 1858, dans ces termes : Examen critique des diverses opinions émises au sujet des *Corisopiti*. La lice était donc ouverte. M. de Courson n'y parut pas et n'écrivit point, quoiqu'il fût bien averti.

Lors de la discussion, M. Bizeul maintint ses propositions de Morlaix qui ne furent pas sérieusement contestées, on peut le dire. Quelques membres, tout en adoptant la rectification de M. Bizeul, en faveur des *Curiosolites*, admirent faiblement un *pagus des Corisopiti*.

Je crus pouvoir répondre que les *Corisopiti* n'étant pas dans la *Notice des provinces*, ils n'étaient nulle part et devaient disparaître comme peuplade. Quant à *Coriosopitum*, l'origine de ce nom restait à trouver (2).

(1) Voyez Bulletin archéologique de l'Association Bretonne. (T. 4, p. 106.)

(2) Le procès-verbal du Congrès de Quimper sera bientôt publié, nous l'espérons. Ensuite la Société archéologique du Finistère donnera, sans doute, signe de vie au moins au printemps. N'eût-elle que

IV.

NOUVEAUX PROGRÈS EN 1859. — INDICATION IMPORTANTE
D'UN *Corisopitum* DANS LA GRANDE-BRETAGNE.

Une brochure : *Les Celtes, les Armoricains, les Bretons*, publiée à Paris en 1859, s'exprime ainsi sur *Corisopitum* :

« Le siège épiscopal de Kemper qui a remplacé celui de
« *Vorganium*, *Osismü*, *Ker-is* peut tirer de *Ker-is*, son
« nom de *Corisopitensis* tout aussi bien que de *Corentini*
« *oppidum*, à moins qu'il n'y ait un *Corstopitum* insulaire,
« comme le dit M. de Blois, nom qui aura été appliqué à
« Kemper dont le synonyme latin est *confluens*, » (page 9)
et en note, page 38, de l'appendice : — « Quelle que soit
« la véritable étymologie du mot *Corisopitum*, ce qui me
« paraît sûr, c'est que, quand on a dû remplacer le titre
« épiscopal de la contrée de Cornouaille par celui du siège
« et qu'on a donné à Kemper le nom de *Corisopitum*, d'où le
« *Corisopotensis episcopus*, on a tiré ce nom de l'une de
« ces sources bretonnes. Mais on n'y a mis ni l'ambition,
« ni la science que nous prête M. Bizeul, en voulant s'attri-
« buer le titre de *Curiosolites*. Ce n'est que plus tard que
« les savants et les copistes, trouvant dans la Bretagne, les
« noms de *Curiosolitu*m et de *Corisopitu*m ayant beaucoup
« d'analogie, et voyant d'une part Kemper, *Corisopitu*m,
« ville vivante, tandis que Corseul et les *Curiosolites* étaient
« comme morts, oubliés, grâce à l'évêché d'Alet, ont con-
« fondu les noms et les ont appliqués à la même ville.

deux réunions par an, au printemps et en automne, ce serait assez,
avec la publication d'un Bulletin annuel, comme celui du Morbihan,
pour nous préparer à recevoir la Société française d'Archéologie,
qui viendra réunir les membres épars de l'Association bretonne, aus-
sitôt que les voies ferrées pourront la déposer à Quimper ou à Brest.

« Depuis, il est vrai, le patriotisme breton s'y est attaché
« chaudement et avec apparence de raison jusqu'à la resti-
« tution juste que M. Bizeul a faite aux *Curiosolites* ; mais
« au début, nous sommes bien innocents de la méprise et
« de la confusion. »

L'auteur s'est empressé d'attribuer ce renseignement pré-
cieux à l'honorable et savant M. de Blois auquel il le devait.
S'il avait eu ses notes sous les yeux en composant sa bro-
chure, il aurait ajouté que M. de Blois l'avait puisé dans
l'itinéraire d'Antonin et que M. Le Men, archiviste du dé-
partement, lui avait communiqué un ouvrage publié en An-
gleterre sous le titre de : « *Historical Documents concerning*
the ancient Britons, by the Rev. J. A. GILES, London, 1847,
et dans lequel on lit, page 142 : — *Ex itinerario Antonini*
Augusti (A. D. 320) — Iter Britanniarum : — 1° (Itin. Ed.
Wessel. p. 463.) — A Gessoriaci de Galliis Ritupis in portu
Britanniarum stadia numero 450. — A Limite, id est à Vallo
Prætorio usque M. P. 156. A Bremenio Corstopitum (Cor-
bridge) M. P. 20, Vindomora M. P. 9. etc., etc. »

Tel était donc l'état de la question en 1860. M. Bizeul
avait prouvé que les Osismiens seuls occupaient le promon-
toire Armoricain et en avait exclu la peuplade des *Cori-*
sopites. L'auteur de la brochure mentionnée plus haut,
d'accord avec M. Bizeul sur ces deux points capitaux, se
séparait de lui sur la manière dont s'était faite la confusion
de *Curiosolitu*m et de *Corisopitu*m dans les copies de la
Notice des provinces. Quant à l'origine du nom de *Corisopitu*m,
il proposait, sans en inventer aucune, trois explications bre-
tonnes dont la plus récente et la plus plausible, selon lui,
est due à MM. de Blois et Le Men. Si le modeste opuscule
ne démontrait pas cette origine, il la signalait au moins et
excitait à en chercher la démonstration. L'auteur entrevoyait
une nouvelle solution qu'il ne pouvait qu'indiquer à cause

des circonstances dans lesquelles fut publiée sa brochure. Il se proposait de développer plus tard les déductions qui découlaient de l'existence d'un *Corisopitum* insulaire pour les Corisopites de l'Armorique. Mais l'idée consignée dans son travail, vient d'être reprise par un écrivain qui ne daigne pas même le mentionner.

V.

PRÉTENDUE DÉCOUVERTE *a priori*, EN 1860, DU *Corstopitum*
INDIQUÉ EN 1859.

Je copie textuellement la brochure intitulée : *Des Curiosolites de César et des Corisopites de la Notice des Provinces* :

« Pour moi, convaincu *a priori* que le nom de *Corisopitum* « comme celui de *Kemper* devait avoir la même origine que « les appellations de Bretagne, de Cornouaille, de Dom- « nonée, de Bro-Erech, imposées à diverses régions de « l'Armorique, au 5^e siècle, par les émigrés de l'île de « Bretagne, j'eus la pensée d'aller chercher, de l'autre côté « du détroit, des preuves que ne m'offraient pas les docu- « ments Armoricaîns. Or, en examinant l'une des cartes « de la *Britannia* de Camden, je fus frappé d'y apercevoir « le nom de *Corstopitum*, qui se rapproche si singulièrement « de notre *Corisopitum* Armoricaîn. *orstopitum*, aujourd'hui « Corbridge, dans le comté de Northumberland, était « situé au sud du mur de Sévère, sur la frontière des « *Brigantes* et des *Ottadini*. Evidemment, j'étais dans le « bon chemin ; une précieuse indication de Camden m'y fit « faire un pas décisif. Il m'apprit que non loin de *Corsto-* « *pitum*, avait existé la station militaire de Pont-Elien oc- « eupée, sous les Romains, par une cohorte de *Cornovii*. . . . « Ainsi, avant le passage des insulaires Bretons dans l'Ar- « morique, il existait, de l'autre côté du détroit, au lieu

« où Newcastle s'est élevée depuis, une station, ou pour « mieux dire une colonie militaire de *Cornovii*, près de « laquelle se trouvait une ville appelée *Corstopitum*, et « même selon quelques manuscrits *Corisopito*, *Coriosopito* « (variante indiquée par mon ami, M. de la Borderie), nom « absolument semblable à celui du siège épiscopal de la « Cornouaille Armoricaîne. Or, puisqu'il est certain que, « fidèles aux traditions paternelles, les Bretons, réfugiés « dans l'Armorique, imposèrent aux lieux où ils prirent « terre les noms en usage dans la mère patrie, n'est-il pas « plus que probable que ce furent les *Cornovii* de *Pons-Ælii* « et leurs voisins de *Corisopito* qui, vaincus les premiers « par les Saxons réunis aux Pictes, forcés d'émigrer sur « le continent, appelèrent Cornouaille, la partie méridionale « du pays des Osismiens et *Corisopito*, la nouvelle ville, « le siège épiscopal qu'ils établirent peu de temps après « au confluent du Steyr et de l'Odet ? Quant à la substitution « du mot *Coriosopitum* à celui de *Coricolithum* dans plu- « sieurs des manuscrits de la Notice, rien de plus facile à « expliquer. En effet, la plupart des copistes chargés, pen- « dant le 9^e siècle, de transcrire ce précieux document, « ignoraient probablement que des *Curiosolites* eussent ja- « mais existé. Ils furent donc naturellement amenés à rem- « placer par le nom de *Corisopitum* qui servait à désigner « un évêché, l'antique nom de *Curiosolithum* auquel avait « succédé, depuis plusieurs siècles, les dénominations Bre- « tonnes de Domnonée et de Poutrecoet. » P. 11, 12, 13.

Le lecteur impartial voit tout d'abord d'où est venue à M. de Courson la conviction *a priori* (qu'il n'avait pas encore lorsque la brochure *les Celtes* lui fut adressée, en décembre 1859) et comment il a été mis dans le bon chemin. Il n'y a ici qu'une affirmation avec plus d'appareil d'érudition de ce qui avait déjà été imprimé ailleurs sur le *Corisopitum* in-

sulaire et sur la manière dont s'était faite la confusion entre le *Corisopitum* et le *Curiosolium* de l'Armorique. Mais ce n'est pas encore une démonstration, surtout à l'égard des *Cornovii*, et de leur association avec les habitants de *Corstopitum*, pour nommer entr'eux la contrée et le nouvel évêché. L'étymologie de Cornouaille, tirée des *Cornovii*, substituée à l'étymologie ordinaire, cela est bien à M. de Courson; mais ce pas décisif pourrait bien être un faux pas.

Et puis la Northumbrie est bien loin.... Il vaudrait mieux que le *Corisopitum* fût dans le Cornwal, la Domnonée ou le pays de Galles.

Maintenant, M. de Courson va établir contre lui-même, comme il vient de le faire pour les Curiosolites et les Corisopites (1), qu'il faut distinguer entre Kemper (*Corisopitum*) et Civitas Aquilonia (Loc-Maria), distinction déjà faite dans le passage de la brochure *les Celtes* cité plus haut. « Quelques archéologues, tout en tenant pour *incontestable* l'existence de *Corisopitum*, ont supposé que cette ville ne s'élevait pas sur le même emplacement que Kemper, mais à Loc-Maria, à un demi-kilomètre au-dessous du confluent du Steyr et de l'Odét. Les briques et les substructions Romaines qui couvrent le territoire de Loc-Maria attestent, en effet, qu'il y a existé une ville antérieure à celle des Bretons. Mais y a-t-il, comme l'a avancé l'un de nos plus savants compatriotes, des *raisons solides* de placer à Loc-Maria la *vieille cité de Corisopitum*? (2). Je déclare, pour mon compte, ne pas connaître le moindre texte à l'appui de cette opinion et j'ajoute que le nom donné par les Chartres et les Martyrologes à la *vieille cité*, ce n'est point *Cori-*

(1) La première partie de l'opuscule est destinée à prouver que les Curiosolites et les Corisopites ont été confondus bien à tort, spécialement dans l'*Histoire des Peuples Bretons*, citée plus haut, p. 190, 191, 380 du tome I.

(2) Notice sur *Quimper*, nouvelle édition du *Dictionnaire géographique de la Province de Bretagne*, par Ogée, (T. II, p. 412.)

« *sopitum* (qui désigne toujours Kemper) mais bien *Civitas*
« *Aquilonia* ou *Civitas Aquilae*, dénomination reproduite
« dans celle de *Lanniron* (terre des Aigles), que porte
« encore un manoir du voisinage. Quant au mot *Corisopitum*,
« il exprimait si bien au moyen-âge, la même idée que le
« mot breton *Kemper*, c'est-à-dire celle d'une ville située
« au confluent de deux rivières, que, dans une vie de St-
« Viaud, publiée par les continuateurs de Bollandus, l'hà-
« giographe emploie les expressions *Corisipitus Corentini*,
« *Corisopitus ad Ellam fluvium*, pour désigner les deux
« villes de Kemper-Corentin et celle de Kemperlé, qui sont
« situées, comme on sait, l'une au confluent du Steyr et
« de l'Odét, la seconde au confluent de l'Isole et de l'Ellé. »

Je n'ai pas à défendre ici mes savants compatriotes et collègues, qui sauront bien répondre eux-mêmes s'ils le jugent à propos. Mais il est permis de regretter qu'on se montre oublieux et injuste envers les membres du Congrès Breton. C'est donc ainsi que certains entendent la confraternité littéraire même dans l'Association Bretonne (1).

VI.

DÉVELOPPEMENT DE L'INDICATION DU *Corisopitum* INSULAIRE, PUBLIÉE EN 1859.

Heureusement pour le modeste auteur des *Celtes*, l'auteur de la grande découverte des *Cornovii*, — colonisateurs et fon-

(1) M. de Courson promet une édition prochaine du Cartulaire de Redon. Qu'il la donne enfin, mais soigneusement revue, corrigée pour l'introduction et les commentaires, si l'on en juge d'après le fragment qu'il vient d'en détacher, et si, comme il l'annonçait à Redon, il veut retrouver l'Armorique des 5^e et 6^e siècles dans un pays où les Bretons n'ont affiné qu'au 9^e.

Je remarque, par hasard, que l'opuscule de M. de Courson est extrait du Bulletin de la Société de Géographie, n° d'octobre 1860. — Il paraît que ce journal est en retard comme beaucoup d'autres, car, lorsque les passages des *Celtes* indiquant sa découverte lui ont été for-

dateurs de la Cornouaille Armorizaine de concert avec les *Corisopiti*, créateurs de l'évêché de Corisopitum, — heureusement ce savant, étourdi de son succès, n'a pas vu la portée de l'indication qui l'avait mis sur la voie de cette trouvaille. Il nous laisse donc, sans le vouloir, le temps de développer et de compléter la précieuse indication que nous devons à MM. de Blois et Le Men.

Le nœud de la question est dans le *Corbridge* insulaire qui répond bien au *Corisopitum* de l'Itinéraire d'Antonin, ce *Corbridge* (pont de la Corne ou Pointe) étant dans la même position topographique que nos *Corisopiti*, d'après la carte de Camden. L'étymologie est d'une simplicité et d'une justesse si frappante qu'on ne peut hésiter : et quelque défiance que l'on doive avoir pour les étymologies dont on a tant abusé, cette défiance ne doit pas aller jusqu'à nier l'évidence qui se présente ici.

Les mots gaulois *Kemper* et *Condate* signifient confluent ; la racine *Corn* ou *Kern* (Cornu) veut dire pointe, langue, corne du confluent ; l'un ne va pas sans l'autre, mais l'un n'est pas l'autre, quoique la ville soit bien située sur la corne qui s'avance entre les deux rivières. La première pointe sur l'Odet, au-dessous du confluent, est précisément celle du *Corniguel*, en face de *Lanniron* qui a la même racine que l'*Aquilonia* de la *Civitas Aquilonia*, effacée au 9^e siècle, par la ville forte de *Corisopitum*. Cela étant incontestable, on se demande pourquoi les Armoricains et les Bretons de l'Île, également Gaulois et Romains, n'auraient pas fait le *Corisopitum* d'un mot gaulois et d'un mot latin, *Corn oppidum*, ou de deux mots latins comme on a fait *Cornugalia*,

mellement rappelés, le 9 novembre, à l'Institut, l'auteur tenait encore son manuscrit et n'était pas fixé sur le mode de publication.

Je ne doute pas que les directeurs du Bulletin de la Société de Géographie ne soient assez impartiaux et assez justes pour analyser cette réponse.

Cornubia, *Cornugallensis* : car ils étaient tous romanisés, latinisés, surtout les clercs, les seuls lettrés du temps. Tout au plus, les Armorico-Bretons auront-ils emprunté *Corisopitum* à l'Île, où le nomme déjà l'Itinéraire d'Antonin, au 4^e siècle, pour l'appliquer à leurs villes placées dans les mêmes conditions topographiques. Car, le *Corisopitum* répondant à *Kemper oppidum*, quoique ces mots ne soient pas vraiment synonymes, mais bien équivalents, est mieux fait, plus euphonique. C'en est assez pour que le clergé, qui n'était pas barbare après tout, ait préféré le nom de *Corisopitum* déjà connu dans la Grande-Bretagne.

Mais la preuve en est toute faite en Basse-Bretagne même, dans le *Corisopitus ad Ellam fluvium*, répétition du *Corisopitus Corentini* dont la topographie est la même. Je ne suppose pas que l'on veuille placer là une autre colonie de Corisopites. Et pourquoi n'aurait-on pas fait au 9^e siècle pour Kemper-Odet ce qu'on a fait au 11^e pour Kemper-Ellé, château des comtes de Cornouaille au 10^e siècle, appelé encore *Kemper Elegium* dans la charte d'Alain Canhiart du 11^e? On ne voit pas la nécessité de supposer pour cela une colonie mi-partie de Corisopites et de Cornoviens, venus du fond de la Northumbrie, quand on n'a pas d'autre preuve à alléguer que le rapport trompeur de *Cornovii* avec Cornouaille. (Ce nom est le *Cornugallia*, francisé par la suppression euphonique du *g* *Cornuallia*, l'*u* se prononçant *ou*.) Il ne peut venir de *Cornawal* (Corne des étrangers.) Cette étymologie cadre bien avec le mot breton *Kerné* (Corne), qui veut dire aussi, par abréviation, Corne du pays, Gaule, Armorique, Bretagne, et qui est le nom breton du pays, de l'évêché de Cornouaille. Le paysan dit *Escop Kerné* ou *Kemper*, évêque de Cornouaille ou de Quimper.

D'ailleurs, le *Corisopitum* n'a pas été fait ou importé de l'Île, comme on l'avance gratuitement, au 5^e ou au 6^e siècle.

Il ne paraît, tout au plus, qu'au 9^e siècle, lorsque l'on commence à remplacer le titre de *Civitas aquila*, donné d'abord à St-Corentin, et les noms régionnaires de *Cornubiæ*, *Cornugallensis*, *partium Cornubiensium*, par le nom du siège de l'évêché.

Peut-être même le *Corisopitum* Armoricaïn est-il seulement du 10^e ou du 11^e siècle, postérieur à l'exil de l'an 1000, infligé à la noblesse et au clergé par la grande invasion Normande qui fit de la Bretagne un véritable désert (1). Car les chroniques de Saint-Brieuc, de Nantes et de la Val-Vieu qui nomment, pour la première fois, Felix *Episcopum Corisopitensem*, paraissant avoir été rédigées comme le Cartulaire de Landévennec, au 11^e siècle, ont bien pu écrire dans le style de ce dernier siècle l'histoire du 9^e.

Ce qui permet de le penser, c'est que dans le 9^e, dans le 10^e et dans le 11^e siècle on retrouve encore les titres régionnaires. Ainsi, dans une charte d'Erispoé, insérée au Cartulaire de Redon, et datée de l'an 881, Anaweten est nommé *Episcopus Cornogallensis*; en 970, on trouve dans une donation faite à Landévennec par Budic, ce prélat qualifié de *Comes et Episcopus partium Cornubiensium*, et enfin dans la charte de Conan, en faveur de l'abbaye du Mont-St-Michel, Orscand, qui y figure comme témoin, est désigné comme *Episcopus Cornugallia*. Il semble donc qu'au 9^e et au 10^e siècle, le *Corisopitensis Episcopus* n'ait guère été en usage.

(1) Ce désert trop réel du X^e siècle fait par les Normands, maîtres de la Bretagne, pendant un demi-siècle de fuite et d'exil de la noblesse et du clergé, après le règne du grand Nominosé, cet affreux désert de ce triste siècle qui sépare profondément l'ère Armorico-Bretonne de l'ère Bretonne pure, est celui qu'ont décrit la plupart des hagiographes et les légendaires, et qu'a admis tout le moyen-âge. Ils ont eu seulement le tort de le reporter aux siècles Armoricaïns. Cette transposition ou cette confusion est encore excusable chez des écrivains du moyen-âge. (Voir les *Celtés*, les *Armoricaïns*, les *Bretons*, page 23, et dans l'*Impartial* du 6 novembre 1858, l'aperçu de la Géographie et de l'Histoire Gallo-Romaines présenté au Congrès de Quimper.)

Il paraît, pour la première fois, en Cornouaille, dans un long extrait du Cartulaire de l'église de Quimper, inséré par Dom Morice, (T. I, 37). « *Præterea prædicti testes attestati sunt quod locum S. Mariæ qui prius erat Corisopitensis Episcopi extorsit uxor Alani Caynart ab Orscando episcopo, etc...* » Cet extrait est placé sous l'année 1038, et à partir de là, tous les évêques de Quimper ou de Cornouaille se sont qualifiés *Episcopus Corisopitensis*, depuis ce dernier évêque, Orscand, nommé successivement *Episcopus Cornugallia*, *Præsul Corisopitensis* et *Episcopus Corisopitensis*. Cependant, même au 12^e siècle, on trouve encore un évêque de Quimper sous les titres de *Roberto Cornubiensi Episcopo apud Chorisopitum*, au cartulaire de Redon (1).

Durant les ravages des pirates du Nord qui remontaient très-haut nos rivières, la pointe du confluent, bien plus facile à défendre que Loc-Maria, dût devenir un lieu de refuge. L'emplacement est même assez favorable pour qu'il ait pu être successivement *Oppidum* Gaulois et Gallo-Romain.

L'évêché régional de Cornouaille, remontant au temps de Grallon, aurait passé alors de la ville Gallo-Romaine à la ville Bretonne de Kemper-Corentin dont le titre épiscopal devint *Corisopitum*, *Corn-Oppidum*, *Cornu-Oppidum*, au lieu de *Kemper-Oppidum*.

Corbridge, pont de la Corne ou de la Pointe, aurait remplacé le *Corisopitum* insulaire dont l'*Oppidum* disparaissait. Le *Corisopitum* Armoricaïn, au contraire, devenu

(1) Si le *Corisopitensis Episcopus* de la vie de Saint-Convoyon, rédigée partie au XI^e siècle, partie antérieurement remonte vraiment au IX^e siècle; si la vie de Saint-Viau est dans le même cas il est certain que le *Corisopitum* Armoricaïn date de ce dernier siècle. Mais aussi la persistance aux 9^e, 10^e, 11^e et même au 12^e siècles des titres régionnaires, prouve au moins que le *Corisopitensis Episcopus* n'a pas été imposé sans une longue résistance, (même par les *Cornoviens-Corisopites-unis*) aux Armorico-Bretons.

évêché et comté, acquerrait chaque jour de l'importance, ce qui expliquerait la différence de leur sort.

De la forteresse primitive, de cet *Oppidum* en terre, il peut bien rester encore des traces derrière les murailles construites plus tard.

Les camps Romains qui existent dans notre pays n'ont pas d'autres remparts.

Dans l'intéressante Notice sur l'ancien château de Quimper, que M. de Blois a donné à l'*Impartial* du 21 juillet 1860, un de ces vieux remparts en terre serait-il désigné par cette phrase discrète : « Mais ce qui fixe surtout l'attention, c'est que, aux abords du château, les remparts se distinguent du reste de l'enceinte formée partout ailleurs d'un massif maçonnerie, en ce que leurs murs sont en partie composés de terrassements. »

Quelle que soit la valeur de ces conjectures que je sou mets à la critique autorisée des honorables membres du Bureau de la Société archéologique du Finistère, bien placés pour diriger des recherches, je serais heureux de contribuer à exciter de l'émulation entre celle-ci et la Société académique de Brest. Cette noble lutte aurait l'heureux résultat de faire mieux connaître notre pays qui le mérite à tant de titres. Des recherches sur l'ancien château de Quimper, sur le vieil *Oppidum* du confluent du Steyr et de l'Odette; de curieuses découvertes sur la construction de la cathédrale, le pouillé du diocèse de Cornouaille, travaux que je sais être à peu près terminés, marqueraient dignement le réveil, sous les auspices de la paix et de la liberté des études archéologiques et historiques (1). La solennité agricole, qui réunira au mois de mai, dans les murs de Quimper, les principaux agronomes de la Bretagne et des départements voisins,

(1) Ces travaux sont du docte archiviste du département, M. Le Men, aussi modeste qu'obligeant.

serait une occasion précieuse de renouer l'alliance déjà féconde parmi nous, de l'agriculture et de l'archéologie. Les curieux, amis de leur pays, les amateurs d'antiquités n'ont pas moins de terrain à explorer dans le passé qu'il n'en reste aux agriculteurs à défricher dans l'avenir. Puissent des esprits élevés ne pas laisser échapper le moment de servir la science et le pays!

Venons enfin aux conclusions de M. de Courson pour les attribuer équitablement à leurs auteurs.

« I. Les noms des cinq cités de la presqu'île Armoricaine, au commencement du V^{me} siècle, étaient les mêmes qu'au temps de César.

« II. C'est à tort que plusieurs copistes ont cru devoir corriger, dans les manuscrits de la *Notice des Provinces*, le mot *Coriosolium* par celui de *Coriosopitum*.

« III. C'est à tort aussi que l'on a fait de *Coriosopitum*, l'une des cinq cités de la Péninsule Armoricaire, au commencement du V^{me} siècle. »

Ces trois conclusions, nous l'avons vu, appartiennent à MM. Demangeat, De la Monneraye, Bizeul. C'est à ce dernier que M. de Courson est le plus redevable, car il n'apporte pas un seul texte nouveau dans la discussion.

« IV. *Coriosopitum* n'a été fondé que dans la seconde moitié du même siècle par une colonie de Cornovii et par les habitants d'une cité qui a existé dans l'île de Bretagne, et dont le nom était *Coriosopito*. Ces émigrés occupèrent la partie du territoire des anciens *Osismii*, limitée par les montagnes d'Arrès, les montagnes Noires, la mer et les rivières d'Ellé et d'Elorn.

« V. La contrée Armoricaire, occupée par ces Bretons insulaires, reçut le nom de *Cornouaille*; le nom de l'évêché qu'ils y établirent s'appela *Coriosopitum* et aussi *Kemper-Coréentin*. »

Il n'y a ici que des assertions qui restent à prouver : la fondation de *Corisopitum* par des Cornoviens et des Corisopites au V^{me} siècle, lorsque le premier texte connu est du IX^{me} siècle ; la nouvelle étymologie de la Cornouaille Cornovienne. Mais le territoire concédé par M. de Courson aux Cornoviens Corisopites unis au V^{me} siècle, est encore plus étonnant.

« VI. *Corisopitum* n'a donc rien de commun avec *Coriosolium*, ou Corseult, l'ancienne capitale des *Curiosolites*. »

Ceci est la répétition des 2^e et 3^e conclusions.

« VII. *Corisopitum* ne doit pas davantage être confondu « avec la vieille ville Romaine de Loc-Maria, à laquelle les « anciens documents donnent toujours le nom de *Civitas Aquilonia* ou de *Civitas Aquilæ*, nom qu'on retrouve dans « celui de *Lanniron*, la terre des Aigles. »

Cette conclusion peut être attribuée d'abord à M. Demangeat : La brochure *les Celtes* n'avait pas fait non plus la confusion dont il s'agit.

Il ne reste donc en propre à l'auteur des *Curiosolites* et des *Corisopites* que ses Cornoviens, les parrains de sa nouvelle Cornouaille : mais il les traite généreusement en leur attribuant toute la contrée.

Le Roi Grallon, qui était sans doute leur chef, vendit à son ami Harthec une trêve de Briec, Lan-tref-Harthec (Landrevarezec) avec ses 22 villages, autant de villages que de nos jours.

M. de Courson, meilleur prince, concède à ses Cornoviens et à ses Corisopites, « la partie du territoire des « anciens Osismiens, limitée par les montagnes d'Arrès, « les montagnes Noires, la mer et les rivières d'Ellé et « d'Elorn. La contrée Armoricaïne, occupée par ces Bretons « insulaires, reçut le nom de Cornouaille ; le siège épiscopal

« qu'ils y établirent s'appela *Corisopitum* et aussi *Kemper-Corentin*. » Ce n'est pas plus difficile que cela.

Mais l'on se demande ce qu'étaient devenus les anciens Osismiens Armoricains. M. de Courson a omis de nous répéter, sans doute parce que cela va de soi, que leur pays était devenu *désert et barbare* pour faire place à l'*inondation bretonne* des Cornoviens et des Corisopites venant le coloniser et civiliser : car tel est le système arbitraire, le nouveau mode de conquête qui a remplacé celle de Conan Mériadec.

Ce n'est pas le moment de discuter ce système tel qu'il a été développé dans plusieurs sessions du congrès. Le seul énoncé en est déjà suspect pour les esprits non prévenus : un exposé complet et fidèle en sera la meilleure réfutation. Mais j'ai dû le rappeler pour expliquer comment Cornoviens et Corisopites-unis, de par l'auteur, ont pu occuper, sans conteste, la contrée dans laquelle il les établit, contrée déserte et barbare au 5^e et au 6^e siècle, tôt après l'émancipation de 470 ; avec une viabilité romaine très-complète ; avec les villes romaines de Carhaix, Douarnenez, Loc-Maria ; avec les ruines constatées des rivières de l'Elorn, de l'Aulne, du Buis, de l'Odét, de l'Isole et de l'Ellé ; . . . en Crozon, au Raz, à Concarneau, à Quimperlé, sur toute la côte ; avec presque autant de villages que de nos jours, d'après les trêves de Landrevarezec en Briec, Trégarvan en Argol, de Pédran et de Cléguer en Crozon, citées dans le Cartulaire de Landevennec.

Par quelle distraction, en 1860, le futur éditeur du Cartulaire de Redon va-t-il placer, sans sourciller, des Cornoviens et des Corisopites Northumbriens dans toute cette contrée, à charge pour les Cornoviens qui la nommeront de laisser leurs compagnons de *Corisopitum* baptiser, pour

leur part, le nouvel évêché dont le nom ne paraît au plus tôt qu'au bout de trois siècles !

D'un autre, l'honorable et savant éditeur dirait que c'est là de l'*ultra-Bretonisme*.

Tout serait donc à recommencer, en Armorique, après 14 sessions du Congrès Breton, après que l'Académie des inscriptions a honoré, d'une médaille d'or, les travaux de M. Bizeul, sur notre géographie Romaine, lorsque nos premiers savants préparent de nouvelles cartes des Gaules, depuis la conquête de César !

POST-SCRIPTUM.

Pendant l'impression de cette brochure j'ai appris la publication dans l'Annuaire historique et archéologique de Bretagne d'une *nouvelle opinion sur le nom de Corisopitum* donné à Quimper et sur la colonisation de la Cornouaille par les Bretons insulaires.

En m'empressant de demander à Rennes cet Annuaire auquel j'avais souscrit, j'écrivais à l'éditeur : « J'aime à croire que l'auteur de l'Annuaire aura été plus juste que M. de Courson et que je pourrai le remercier à la fin de ma réponse à ce dernier. »

Mais je lis dans la *Nouvelle opinion* : « N'est-on pas naturellement porté à croire que le nom de *Corisopitum* « pourrait bien avoir été comme d'autres choses, apporté « de la Grande-Bretagne en Armorique, par l'émigration « Bretonne des 5^e et 6^e siècles ?

« Or, justement il y avait au temps de la domination Romaine, dans l'île de Bretagne, une ville de *Corisopitum*... P. 116.

« Il semble si naturel d'admettre quelque rapport entre le « *Corisopitum* insulaire et le *Corisopitum* Armoricaïn, qu'on « s'étonne de n'avoir encore vu aucun auteur indiquer ce « rapprochement... P. 167. »

Et, enfin, « en admettant que le nom de *Corisopitum* « fut apporté dans notre Péninsule par les émigrés Bretons, « rien n'embarrasse et tout s'explique aisément, même les « variantes de la *Notice des Gaules*. Car, puisque les plus « anciens manuscrits de cette pièce venus jusqu'à nous ne « remontent qu'au IX^e siècle, ils sont d'un temps où les « Curiosolites étaient oubliés et *Corisopitum* fort connu. « Parmi les copistes de la Notice, travaillant à cette époque, les uns suivirent fidèlement l'original où figuraient « les Curiosolites, les autres prétendirent le corriger en « substituant à ce nom inconnu celui des Corisopites qui « leur était familier.

« J'espère qu'on admettra volontiers cette explication, sans « laquelle il me paraît impossible de se tirer d'embarras. »

Je l'espère d'autant plus que je suis le premier à avoir indiqué, en 1859, cette *nouvelle opinion* de 1861, qui n'est aussi, comme les *Curiosolites de César* et les *Corisopites de la Notice des Provinces* de 1860 que le développement de l'opinion des *Celtes*, des *Armoricaïns*, des *Bretons*.

Serait-ce encore une application du *Sic vos non vobis*, ou de ce qu'on appelle la conspiration du silence ?

Que vous en semble, ami lecteur ?

Il vaut mieux admettre que l'auteur a ignoré qu'il avait été devancé par la brochure de 1859, qui du moins ne lui a été ni remise ni rappelée. Mais elle va lui adressée avec cette réponse. Quelque naturel qu'ait pu lui paraître le rapprochement entre les deux *Corisopitum*, on aime à penser qu'il saisira l'occasion d'être loyal et juste en reconnaissant qu'un autre auteur l'avait déjà fait, en expliquant aussi de

la même manière la confusion du *Corisopitum* et du *Curiosolium*. Cette occasion se présente à lui, tous les mois, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Laissant donc la polémique qui n'est excusable que pour obtenir la justice qu'on vous refuse, voyons brièvement ce qu'il y a à relever dans la prétendue *nouvelle opinion* sur *Corisopitum*, après la réponse qu'on vient de faire à M. de Courson.

Nous croyons avoir prouvé, dans cette réponse, que le nom de *Corisopitum* avait été donné à *Kemper*, à raison de la position topographique identique à celle du *Corisopitum* insulaire: soit qu'il y ait eu des *Brigantes de Corisopitum* parmi les émigrés Bretons; soit que ce nom ait été sans eux imposé à *Kemper* comme synonyme ou équivalent préférable à *Kemper-Oppidum*. Là n'est pas la question principale. Il s'agit de savoir si le nom insulaire a été importé au 5^e ou au 6^e siècle par une colonie de *Corisopites*, quoique que ce nom ne paraisse une seule fois qu'au 9^e siècle, pour disparaître jusqu'au 11^e siècle.

Le débat revient donc à savoir quel était, aux 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e siècles, le nom Breton Armoricaïn de Quimper. Ce devait être, ce ne pouvait être que le nom breton actuel *Kemper*, nom également tiré de sa situation au confluent de l'Odét et du Steyr, comme celui de *Kemper-Ellé*, au confluent de l'Isole et de l'Ellé, comme celui des *Kemper* de la Domnonée.

M. de la Borderie qui a bien senti l'importance décisive de *Kemper*, essaie en vain de la détruire. « Il est vrai que
« plus tard (après la venue supposée des Cornoviens et des
« *Corisopites* qu'il faut d'abord prouver ainsi que l'exis-
« tence du nom de *Corisopitum*, aux 5^e et 6^e siècles, avant
« celui de *Kemper*) il est vrai que plus tard ce dernier nom
« fut remplacé dans la langue vulgaire par celui de *Kemper*,

« mais ce n'est pas là un nom propre, c'est simplement
« l'ancien mot désignant un confluent. »

Kemper n'est pas un nom propre, parce qu'il désigne un confluent. Mais que de villes, que de lieux dont le nom vient de leur position topographique ! *Condate*, par exemple, d'où écrit l'auteur, quel nom est-il ?

Cet argument a tout l'air d'une subtilité. Il est évident que le premier nom était le même qu'aujourd'hui *Kemper*, Quimper. *Kemper* est le nom de la langue vulgaire, mais cela n'est que plus probant. L'église n'a fait que le traduire. Dans tous les cas, nous n'avez pas droit de dire qu'il a été importé trois siècles avant qu'il n'ait été employé et votre colonie des 5^e et 6^e siècles de Cornoviens, de *Corisopites*, ne repose que sur ce nom qui vous échappe ! Permettez-moi de vous dire qu'un breton bretonnant apprécierait mieux l'importance du nom vulgaire. Ce nom a passé dans le langage officiel d'ailleurs. Il est étonnant que le docte auteur ne se soit pas rappelé que la charte de Conan, de 1160, cite un *hospitalis inter duas Kemper*, qui doit être entre Quimper et Quimperlé, et que la charte d'Alain Canhiart, de 1029, qui fonda Sainte-Croix de Quimperlé, donne le nom de *Kemper-Elegium* tout aussi probant que s'il s'agissait de *Kemper-Odet*. Rappelons enfin que le titre épiscopal français et breton a toujours été Quimper, Kemper.

Ceci démontre bien qu'il y a des questions qui demandent à être étudiées de près et que l'érudition seule ne suffit pas pour éclaircir.

Mais nous croyons que par la méthode que nous venons d'appliquer à la question de *Corisopitum* on arrive aussi à résoudre la question de la Cornouaille, traitée par MM. de la Borderie et de Courson. Puisque nous avons indiqué une nouvelle solution dans la réponse qui précède, instruit par

l'expérience, nous croyons devoir la développer immédiatement.

NOUVELLE OPINION SUR LE NOM DE *Cornouaille* ET SON RAPPORT
AVEC L'ÉMIGRATION BRETONNE.

La Cornouaille Armoricaïne comme la Cornouaille Bretonne nous paraît être un nom topographique. Notre *Kerné* est le même nom vulgaire et véritable de la Pointe, de la Corne de la Gaule, comme le *Kerniw*, le *Kernaw* est le nom de la Corne Britannique.

Le *Kerné* Armorico-Breton a la même portée pour la Cornouaille que le *Kemper* pour *Corisopitum*. Ce sont les noms primitifs qu'on a eu le malheur de ne pas reconnaître dans leurs transformations successives. Je crois que ceci paraîtra encore si naturel qu'on sera étonné que le rapprochement n'ait pas été fait depuis longtemps et qu'on regrettera d'avoir perdu tant de temps et de science à y chercher en vain des noms de peuples colonisateurs. On a été séduit par la Domnonée, nommée évidemment par les *Domnonii* de Riwal.

Comme la Cornouaille Armoricaïne montre des titres, des textes authentiques plus anciens que la Cornouaille Bretonne, il convient de commencer par la nôtre.

I.

CORNOUAILLE ARMORICAÏNE.

Nous avons donné dans la première partie de cet opuscule d'assez nombreux exemples du nom de *Cornu-Gallia*, *Cornubia*, dans les titres des évêques de Cornouaille, du 9^e au 12^e siècle. Il suffit d'y renvoyer le lecteur. Clément, poète

liturgique de Landévennec écrivant dans le 9^e siècle, nomme encore la Cornouaille *Cornubia* dans ces vers :

« *Tempore quo Salomon Britones rite regebat*
« *Cornubiæ rector quoque fuit Rivelen.* »

Salomon étant Roi des Bretons et Rivelen comte de Cornouaille (1).

Dans la vie de Saint-Guérolé, fondateur de Landévennec, écrite au 9^e siècle aussi, par Gurdestin, *Cornubia* se retrouve dans le passage où l'auteur raconte que le Saint vint de l'île des Lauriers, située à l'embouchure du Trieu à l'île de Tibidy, alors Thopopégia, au fond de la rade de Brest, en face de Landévennec.

Guengualæus per pagos ad occidentem versus Domnonicos transiens, Circaque Cornubiæ confinium perlustrans, tandem in insulâ quæ nuncupatur thopopegia prospere hospitatus est (2).

Au X^e siècle, Flodoard écrivait, l'an 919, dans sa *Chronique* : *Nordmanni omnem Britanniam, in Cornu-Gallia, in ora scilicet maritimâ sitam, depopulantur* (3). « Les Normands ravagent toute la Bretagne sise à la pointe de la Gaule, sur le bord de la mer. »

Au XI^e siècle, Raoul Glaber, moine de Cluni, s'exprime ainsi : *Regionis Gallia inferius finitimum ac perinde vilissimum Cornu Gallia nuncupatur* (4).

Deux auteurs de ce siècle, Aymoin, moine de Fleury-sur-Loire, et un anonyme auteur d'un fragment de l'histoire de France, parlent à peu près dans les mêmes termes de la *Corne de la Gaule*.

(1) Cartulaire de Landévennec, folio 128.)

(2) *Vita S. Guengual*. T. 2, C. 3, au Cartul. de Landévennec.

(3) Duchesne, Hist. franç. Script. II, 590.

(4) *Glabri Rudolphi, historiarum sui temporis*. T. 2, C. 3, dans don Bouquet, *Recueil des historiens de France*, T. 10, p. 15.

II.

CORNOUAILLE BRETONNE.

Je ne puis mieux faire que de copier ici M. de la Borderie :

« Ni au V^e ni au VI^e siècle, l'extrême pointe sud-ouest de
 « l'île ne portait le nom de Cornouaille. C'est seulement
 « quand les Saxons eurent refoulé dans cet angle étroit les
 « derniers restes des tribus méridionales de l'île de Bre-
 « tagne, qu'apparut le nom de Cornouaille. Une fois maîtres
 « souverains du pays, enivrés de cet insolent orgueil que
 « donne la conquête, les envahisseurs Saxons jetèrent aux
 « tristes débris de la race indigène, vaincue par eux, le titre
 « méprisant d'étrangers, en leur langue *Wealas*, dont le nom
 « de *Welsh* qui désigne encore maintenant les Gallois, est
 « une simple contraction. En effet, ils appelèrent le pays
 « où les Bretons se maintenaient en plus grand nombre, la
 « terre des étrangers, *Wealas* et depuis *Wales*. Et quant à
 « la pointe sud-ouest de l'île, où d'autres Bretons, quoique
 « moins nombreux, défendaient encore leur langue et leur
 « liberté, ils l'appelèrent pareillement la Pointe, ou ce qui
 « est la même chose la Corne-des-Etrangers, dans leur lan-
 « gue *Corn-Wealas*, devenu plus tard *Cornwales* et *Cornwal*.
 « Cela eut lieu, je le répète, quand les Bretons se virent
 « contraints, après de longues luttes, de céder définitive-
 « ment à leurs vainqueurs tout le midi de l'île, ce coin de
 « terre excepté, c'est-à-dire vers la fin du VIII^e siècle.

« Les Bretons d'ailleurs, de leur côté, adoptèrent sans
 « répugnance cette dénomination, après en avoir toutefois
 « retranché le mot d'étrangers (*Wealas*) qu'ils ne pouvaient
 « certes pas s'appliquer à eux-mêmes, et dont la suppression
 « ne laissait plus qu'une valeur topographique au nom qui
 « devint dans leur langue *Kerniw*, et en latin *Cornubia*.

« Le plus ancien document où se trouve ce nom est une
 « vie de Saint-Gildas, publiée en Angleterre par Stevenson,
 « en tête de son édition du *De Excidio*, laquelle me semble
 « rédigée au X^e siècle, mais ne peut absolument être plus
 « ancienne. On y lit que le fameux roi Arthur, poursuivant
 « un chef Breton, appelé Melvas, qui lui avait pris sa femme
 « et s'était réfugié dans les murs de Glastonbury, souleva
 « contre ce ravisseur les forces de toute la Cornouaille et de
 « la Domnonée : « *Commovit exercitus totius Cornubiæ et*
 « *Dibneniæ*. » (1.)

« Non-seulement la Cornouaille insulaire est nommée dans
 « ce texte, mais elle y est nettement distinguée de la Dom-
 « nonée, car on ne peut nier que *Dibneniæ* n'est qu'un calque
 « à terminaison latine du breton *Dyvnent*. Mais avant ce
 « texte, impossible trouver le nom de *Cornubia* appliqué au
 « territoire du Cornwall actuel.

« Il est donc sûr qu'à l'époque des émigrations bretonnes
 « des V^e et VI^e siècles, ce pays ne portait point ce nom ni
 « aucun autre analogue ; c'était une partie de la Domnonée
 « insulaire, rien de plus (2). »

Ainsi vers la fin du VIII^e siècle, le nom de *Kerniw*,
Kernaw, en latin *Cornubia*, a dû commencer à être donné
 à la Corne, à la pointe Britannique. Le premier exemple
 connu n'est même que du X^e siècle.

Or, dès le IX^e siècle, aussitôt qu'est née la Cornouaille
 Bretonne nous trouvons une Cornouaille Armoricaïne, nom-
 mée aussi *Kerné*, *Cornubia* et *Cornugallia*, mots qui sont
 synonymes. Le *Cornu-Gallia* distingue seulement les nôtres
 du *Kerné*, du *Cornubia* insulaires.

Dans la Grande-Bretagne c'est un nom topographique, et
 dans l'Armorique ce serait un nom de peuple, lorsqu'on écrit

(1) (Gildas, édit. Stevenson, Introd., p. XI.)

(2) (Annuaire de Bretagne, p. 169-171.)

très-clairement en France et dans notre Bretagne, *Kerné*, *Cornubia*, *Cornugallia*, *Cornugallensis*!

Je ne vois pas de raison sérieuse pour soutenir cette opinion qui n'a pu venir que d'idées préconçues sur le rôle des Bretons en Armorique. Mais les choses ne se sont pas passées sur la côte sud, et à la pointe ouest, à la Corne de Gaule, comme sur la côte nord. C'est un préjugé de plus dont il faut se dépouiller.

La Domnonée Armoricaïne est née d'une colonisation conquérante de Riwal, admise par Dom Lobineau. Les *Domnonii*, venus en masse avec lui, auront été remplacés dans le *Cornuval*, *Kernaw*, le *Cornubia* insulaire par les débris des autres peuplades, mêlés et confondus, ayant perdu jusqu'à leur nom.

On doit revenir à cette opinion très-naturelle qui était celle de Dom Lobineau et de tout le monde, à la tradition qui fait venir nos émigrés Bretons de la Corne de Bretagne à la côte d'Armorique dans un pays configuré comme le leur, et non avec leur nom de peuple. Et qui pourrait dire les débris de combien de malheureuses peuplades *Domnonii*, *Cornabii*, *Cornovii*, *Brigantes*, *Ottadini*, étaient refoulés sur cette pointe, par les Saxons impitoyables, qui serait assez téméraire pour entreprendre de les analyser? L'opinion commune, la tradition doit être amendée dans ce sens.

Je devrais donc peut-être intituler cette note: *Nouvelle démonstration d'une vieille opinion*.....

En dehors de cette démonstration il reste à éclaircir plusieurs questions obscures, compliquées comme l'état des deux Breagnes du VI^e au IX^e siècle, dont il n'est pas possible de donner des solutions satisfaisantes dans l'état actuel de nos connaissances historiques.

A quelle époque l'émigration Bretonne s'est-elle portée

sur la côte sud? Ce serait surtout au VIII^e siècle d'après les textes empruntés aux deux Breagnes.

Il est permis de penser que le *Kernaw* et le *Kerné* sont bien antérieurs à l'émigration Bretonne, aussi anciens que la race Celtique peut-être, tant ils sont dans le génie de la langue; et que simples noms topographiques d'abord, ils ont pris le dessus quand les noms de *Domnonii*, d'*Osismi* ont disparu.

En ne consultant que les textes on peut même se demander si le nom de *Kerné* n'a pas passé du continent à l'île comme le Cycle d'Arthur, que nous a restitué M. de la Villemarqué, au lieu de nous venir de l'île.

Les deux pointes, les deux Cornes Bretonnes ont leur Finistère, leur *Pen-ar-Bed*.

Quelle était l'étendue de notre Cornouaille primitive? Le texte Gurdestin, cité plus haut, semble indiquer, s'il décrit vraiment l'état des siècles précédents et non celui du 9^e, que la Corne de Gaule comprenait d'abord presque tout le promontoire Osismien, y compris le Léon, sur les confins duquel Saint-Guérolé devait également passer pour venir de son île Verte ou des Lauriers à l'île de Thopopégia.

La Cornouaille primitive aurait été réduite au diocèse actuel par l'érection de celui de Léon.

Quant à savoir si les auteurs francs ont entendu par *Cornugallia* la pointe de l'Armorique cela importe peu puisque le sens est donné par le *Kerné* breton. Leur idée serait assez juste si le *Cornubia* du Cartulaire embrassait Kemper et Léon comme il semble résulter de ce passage de Gurdestin, lu devant la carte de Bretagne d'Ogée, et du titre d'*Episcopus partium Cornubiensium* placé à côté de l'*Episcopus Osismiorum*.

Ces questions et d'autres de même ordre ne peuvent être résolues que par l'heureuse découverte d'auteurs perdus qui

jetteraient quelque lumière dans la confusion, dans le chaos de la Bretagne du VI^e au IX^e siècle.

Quoï qu'il en soit de ces questions secondaires, il me paraît démontré que les noms des deux Cornouailles sont des noms topographiques devenus des noms propres de pays et nullement des noms de peuples.

Le fil conducteur dans cette discussion c'est le *Kerné* Armoricaïn, *Kerniw* Breton, comme le *Kemper* dans la question de *Corisopitum*, après les preuves historiques et archéologiques bien entendu :

Le *Corbridge* insulaire est venu fort à propos pour décomposer le nom de *Corisopitum*.

Le rapport de celui-ci avec *Corisolitum* explique la confusion qui s'est faite de ces deux noms sont la plume des copistes et la trop longue discussion qui dure depuis le XVI^e siècle. Puisse-t-elle finir au XIX^e !

UN MOT

SUR LES

Notions élémentaires de l'Histoire de Bretagne.

On ne peut espérer de voir finir aussi vite que la discussion sur les *Corisopites* et *Corisopitum* celle des origines Bretonnes.

C'est ce qui résulte de la lecture des *Notions élémentaires* qui ouvrent l'Annuaire. Il y aurait là bien des choses à relever.

Je croyais que des éléments ne devaient contenir que des choses certaines. Or, il y a ici plusieurs notions erronées et beaucoup qui sont au moins très-contestables.

Certains auteurs ne semblent pas présentés sous leur vrai jour où le sens qu'on leur donne n'est pas assez plausible. Il n'y a pas d'autorité qui puisse faire ériger, en notions élémentaires certaines, des opinions particulières.

Quelques textes précieux sont omis ou écartés sans motifs suffisants. Cependant, nous ne sommes pas assez riches en ce genre pour qu'on ne tienne pas compte de tout ce que nous possédons.

On peut même dire qu'on n'arrivera à la certitude historique sur nos origines que lorsqu'on aura eu le bonheur de découvrir d'autres auteurs du Bas-Empire complétant et expliquant Procope et quelques uns des *Plurimi philosophi* que l'anonyme avait lus, entre lesquels l'anonyme cite *Hannaridus* et *Heldebaldus*. La recherche, en Orient et en Italie, de ces auteurs devrait tenter l'ambition de riches archéologues aspirant à marcher sur les traces des D. Lobineau, D. Le Gallois....

Notre moyen-âge, il faut bien l'avouer, surtout du V^e au IX^e siècle, est plus obscur qu'aucun autre. C'est une raison de plus pour ne jamais perdre de vue, jusqu'à preuves, c'est-à-dire jusqu'à textes contraires et contemporains, les quelques jalons qui surnagent dans le chaos. Tel est l'*Osismiensis Episcopus* du VI^e siècle qui, avec les autres membres du Concile d'Orléans, en 511, reconnut Clovis pour seigneur et maître (1); ce qui exclut la *Cornubia* des V^e et VI^e siècles surtout celle de Graddon; des Cornoviens et des Corisopites.

Il paraît, disent les notions élémentaires « que dès cette « époque la capitale Gallo-Romaine des Curiosolites était « tombée dans l'oubli, sans quoi l'anonyme l'eût mentionnée « avec les deux autres anciennes cités du territoire occupé « par les Bretons. » (P. 116.)

Ceci paraît également certain : Si *Corisopitum* avait été la capitale de la Cornouaille aux V^e, VI^e, VII^e et VIII^e siècles, l'anonyme de Ravenne ne l'aurait-il pas nommé au lieu de *Keris*? Silence qui rejette une fois de plus dans l'avenir, avec le *Corisopitum*, la Cornouaille des VII^e et VIII^e siècles et nous mène au IX^e où les textes abondent pour la Cornouaille, pour le *Kerné* de l'Armorique et le *Kerniv* de l'île, mais non encore pour le *Corisopitum*.

Tel est également le *Keris* de la *Britannia in paludibus* de l'anonyme de Ravenne ainsi apprécié dans les *Eléments*, (même page) « *Chris* est sans aucun doute le même que « le *Krhoes* ou *Krhaes* d'Ingomar; (Le Baud, histoire de « Bretagne, p. 73). C'est le nom Breton-Armoricain sub- « stitué au Gaulois *Vorganium*, et dont nous avons fait en « français Carhaix. »

(1) M. Bizeul me paraît avoir bien établi l'attribution du Catalogue des Evêques de Quimper donné par les Bénédictins. J'ajoute que les erreurs au profit de Lisieux et de Léz sont corrélatives de la transposition des Curiosolites à Quimper. Ceux-ci étant rétablis à leur place, les Osismiens reprennent naturellement la leur, quel que fût l'emplacement d'Osismes dans la cité, Douarnenez, Carhaix, St-Pol...

Sans aucun doute aussi, cette assimilation n'est pas juste, surtout au sentiment de P. Le Baud qu'on invoque à tort; car le premier et le plus estimé de nos chroniqueurs s'exprime ainsi : « Peu après (l'installation de St-Corentin sur « le siège de Quimper par le roi Grallon) leur grande cité « de Is, située près la grant mer, si comme on dit, fut « en celui temps, pour les pechez des habitants, submergée « par les eues issant de celle mer, qui trespassèrent leurs « termes : laquelle submersion le roy Grallons, qui lors « estoit en celle cité, eschappa miraculeusement, c'est à « sçavoir par le mérite de saint Guingaloens, duquel il « est touché cy après. Et dit l'on que encores en appièrent « ses vestiges sur les rives de celle mer qui de l'ancien nom « de la cité est, jusques à maintenant appelée Is (1). »

Il se trouve donc que le géographe du VIII^e siècle qui ne nomme dans la Basse-Bretagne que deux villes, y nomme deux villes Romaines, *Venetis* et *Chris* ! Cela n'est pas heureux pour le *Bretonisme*. Que le *Chris* soit à Carhaix, comme le veulent les modernes, ou qu'il soit à Douarnenez selon la tradition bretonne constante, cela importe peu ici : mais il importe de remarquer que le *Chris* (*Keris*) est du VIII^e siècle, tandis que *Keraes* est du XI^e et que le vrai nom breton est *Cares Caraes*, en latin *Caretum*.

Ce qui donne plus d'importance à ces erreurs des *Notions élémentaires*, c'est que la cité Osismienne forme une grande moitié de la Basse-Bretagne et que, par suite, elle n'a pas été colonisée comme la cité des Curiosolites devenue la Domnonée.

Quant à Grallon, à quelle époque, où a-t-il vécu ? A-t-on le lieu, la date de sa mort ? Quelle était sa capitale ?

(1) Le Bault écrivait au XV^e siècle sous l'inspiration d'Ingomar, moine du XI^e, dont les ouvrages n'ont pas été retrouvés depuis. A défaut d'Hanaridus et d'Heldebaldus on serait heureux de retrouver Ingomar.

Sur tout cela, le Cartulaire de Landévennec, y compris la vie de St-Guérolé par Gurdestin, le principal document qui, selon M. de la Borderie, jette quelque jour sur l'histoire des Bretons continentaux ; sur tout cela Landévennec est muet ou tellement vague qu'il faut tout le talent de cet auteur pour en tirer quelque chose de probable ou de possible avec assez de bonne volonté (1).

J'ai toujours été frappé de ces lacunes *inexplicables*, si Gurdestin était un véritable historien et Grallon lui-même un vrai personnage historique, fondateur et bienfaiteur de Landévennec. M. de la Borderie n'arrive que par des probabilités, des rapprochements, des déductions à placer Grallon à la fin du V^e siècle. En restant sur le même terrain, on peut très-bien reculer vers l'époque de Withur et de Riwal, de 513 à 520. On ne comprend pas que Gurdestin, auteur sérieux et sincère, travaillant au IX^e, sur des documents des siècles antérieurs n'ait rien pu donner de plus satisfaisant que ses vaines amplications ; ni annales, ni chroniques. Il semble qu'il ait voulu être prudent en ne précisant rien.

Ce biographe sent lui-même le besoin de déclarer qu'il ne veut rapporter que ce qui est certain et irréprochable : « *Quod firmè et irreprehensibiliter pro certo extrahamus.* » Une autre version porte : « *Elucidare pro ut potuimus curavimus.* »

On doit leur savoir gré d'avoir fait ce qu'ils ont pu à leur époque, mais comment faire mieux qu'eux aujourd'hui ?

Le panégyriste de St-Guérolé et de Grallon au IX^e siècle en est réduit à laisser ce dernier dans un nuage. Il ne cite entre ses deux héros qu'une entrevue édifiante et instructive dont le lieu est encore indécis.

(1) Je cherche sincèrement la vérité partout et il me serait doux d'exalter aussi le Cartulaire de Landévennec, mais je ne puis voir que ce qui s'y trouve, tout en faisant des vœux pour sa publication.

« Cependant la vie de St-Guérolé par Gurdestin est le
« principal document qui nous donne quelque jour sur l'his-
« toire des Bretons continentaux au V^e siècle. » Ce que
celui-ci en dit de plus clair c'est que les émigrés ressem-
blaient trop à leurs aînés de l'Ile dépeints par le véridique
Gildas auquel il renvoie, en exceptant toutefois sa chère
famille de la retraite paisible et riant de Landévennec. « *Bri-*
« *tannia insula . . . magnam habuisse rerum copiam nar-*
« *ratur . . . Huic universæ regioni, bonis male utenti abon-*
« *dantia rerum causa fuit malorum . . . Qui hæc plenius scire*
« *voluerit legat sanctum Gyltam, qui multa de ejusdem actibus*
« *congrua bene et irreprehensibiliter disputat . . . Sed longe*
« *ab hugus quoque moribus parvam distasse sabolem suam*
« *non opinor quæ quondam ratibus ad istam devecta est .*
« *citra mare Britannicum, terram, tempore non alio quo gens*
« *(barbara dudum, aspera jam armis, moribus indiscreta)*
« *Saxonum maternum possedit cespitem. Hinc se cara soboles*
« *in istum conclusit sinum, quo tuta loco, magnis laboribus*
« *fessa, ad oram consedit sine bello quieta.* » (Cartulaire de
Landévennec.)

M. de Courson nous donne de ce passage une variante
bonne à connaître. « Les fils de Bretagne, traversant la mer
« Britannique, abordèrent autrefois sur ces rivages, à l'épo-
« que où la nation barbare des Saxons fit la conquête de l'Ile.
« Ces enfants d'une race chérie, se fixèrent dans cette
« contrée, heureux de trouver la paix et le repos après tant
« de fatigues.

« Tandis que ces événements se passaient, les infortunés
« Bretons qui n'avaient pas quitté leur patrie furent décimés
« par la peste. Les cadavres gisaient sans sépulture : la plus
« grande partie de l'Ile était comme dépeuplée. Alors un
« petit nombre d'hommes qui, à grand'peine, avaient réussi
« à échapper au glaive des envahisseurs.

« Parmi ces fugitifs se trouvait un homme illustre, espoir de sa race, nommé Fracan et cousin de Cathon, roi très-fameux dans la Bretagne. Cet homme montant dans un vaisseau avec sa femme, nommée Blanche, avec ses deux enfants et quelques compagnons, aborda aux rivages Armoricains. » (*Hist. des Peuples bretons*, t. 1^{er}, p. 214.)

Loin de moi l'idée de contester l'existence du bon vieux roi Gradlon. Je désire qu'il prenne rang à côté de Withur du Léon et de Riwal de la Domnonée, car il n'est pas plus vieux qu'eux, mais après l'évêque Osismien du VI^e siècle, *Litharedus*, qui a un titre historique dans le concile de 511. Je prétends surtout que son indépendance est incompatible avec le renouvellement de l'hommage des Armoricains envers Clovis par les Pères du concile d'Orléans, chefs religieux et politiques de la province-Gallo-Romaine de Tours. Les petits chefs Armoricains et Bretons, Jarles, Comtes s'effacent devant Clovis, Suzerain reconnu de nouveau par le clergé.

Ce n'est qu'après la mort de Clovis que ceux-ci prennent à l'envi quelque indépendance, grâce aux circonstances favorables dont ils savent avec raison tirer parti.

D'un côté, le roi des Francs est appelé en Domnonée pour soutenir les descendants de Riwal qui s'était reconnu son vassal, contre un chef Armoricain, Conmor; d'un autre, le comte Armoricain Withur, au pays des Osismes, fait nommer par Childebart St-Paul-Aurélien *Episcopus Osismiorum*, excellentes preuves de l'indépendance primitive des Bretons dès les V^e et VI^e siècles!

La vérité est que, d'abord peu nombreux, ils ont été accueillis comme hôtes.

Un des évêques régionnaires émigrés des *pauperes Britanni* siège au concile de Tours en 461. Le concile de Vannes en 465 leur témoigne le désir qu'il y ait une seule manière de prier Dieu dans la province de Tours, faisant allusion à

leurs usages particuliers. Mais les *pauperes Britanni* réfugiés ne se rendent pas au vœu du concile.

Un siècle plus tard (567) les défenses du concile de Tours, d'ordonner ni Breton ni Romain dans la province, sans l'agrément du métropolitain et de ses collègues ne sont pas mieux écoutées; et en 590, l'évêque de Vannes, Regalis peut dire que les « habitants sont tenus en captivité par les Bretons dont le joug est pesant. » Le portrait qu'en tracent Fortunat, Euric, Ermold-le-Noir est bien d'accord avec celui de St-Gildas et de Gurdestin. Ils montrent leur esprit d'indépendance envers l'église Romaine d'abord, puis envers les Gallo-Romains et les Francs, pour aboutir, sous Nominoë, à la séparation politique et presque au schisme religieux.

Mais lors du traité avec Clovis, ils ne sont pas nommés par la bonne raison qu'ils sont sans importance et sans indépendance, fondus, effacés parmi les Armoricains, leurs hôtes et bienfaiteurs.

Le royaume de Grallon et l'évêché de *Corisopitum* du V^e siècle doivent être des fables. L'*Episcopus Osismiensis* du VI^e siècle, vassal de Clovis, siégeant au concile d'Orléans avec ses collègues Modestus de Vannes, Melaine de Rennes, Epiphane de Nantes, le prouve assez. Le premier évêque des Curiosolites, après les évêques régionnaires, St-Samson de Dol, est placé sur ce siège par Childebart.

Avant Litharedus, quel évêque Osismien assista au concile de Vannes de 465 avec Paterne? Car, quand on sait comment se fondaient administrativement les évêchés, on ne peut douter qu'il y en eût à Osismes lorsque les évêques Gallo-Romains de la province de Tours se réunirent en concile à Vannes près de la cité des Osismes: serait-ce *Albinus*, comme on l'a pensé?

Pas le moindre petit texte contemporain à l'appui des pré-

tentions *bretonistes*, qui sont réduites à néant par l'évêque Osismien du VI^e siècle et par l'anonyme de Ravenne du VII^e au VIII^e.

C'est le cas de rappeler que le royaume des Francs fut fait par les évêques des Gaules comme les abeilles font leur ruche. Ceux de l'Armorique renouvelèrent (511) la reconnaissance de la suzeraineté des Francs : on croirait lire un concile des évêques d'Orient (1).

Grallon, Withur, Riwal, St-Corentin et St-Pol ne paraissent qu'après la mort de Clovis.

Presqu'aussitôt commence le chaos, l'anarchie en Armorique : guerres de Comor contre les héritiers de Riwal, vassal de Clotaire ; de Gradlon, contre qui ? si ce n'est contre les autres chefs Armoricaux ou Bretons ; guerres dans le Brow-Erech.

Ainsi, existence des Bretons sans importance et sans indépendance pendant un demi-siècle, de 460 à 511. C'est l'époque de la fusion pacifique des Bretons et des Armoricaux, l'époque où la *Parva et cara saboles* de St-Guénolé se recueille dans son asile du fond de la rade de Brest ; puis importance numérique et indépendance croissant simultanément.

Mais pas de royaume de Petite-Bretagne ni même de Cornouaille avant celui de Clovis. Ce sont là des légendes analogues à celles de Conan Mériadec et du roi Arthur.

Il y a des erreurs qui partent d'un sentiment honorable. Telle est celle de l'indépendance Bretonne antérieure au VI^e siècle qui ne s'appuie sur aucun texte contemporain et est au

(1) Dans la préface du Concile, les évêques s'adressent ainsi à Clovis : « *Domino suo Clodoveo, gloriosissimo regi, omnes sacerdotes quos ad concilium venire iussisti... Secundum vestræ voluntatis consultationem et titulos quos dedisti, ea quæ nobis visa sunt definitione respondimus ita ut si ea quæ nos statuimus etiam vestro recta esse judicio comprobantur, tanti consensus regis ac domini.... tantorum firmit sententiam sacerdotum.* » (Apud Severi Binū *concilia*, t II, p. 109).

contraire démentie par le peu d'histoire qui nous reste.

On ne voit à la fin du VI^e siècle que l'indépendance des cités Armoricaux traitant au VI^e avec Clovis, après des années (de 490 à 497) d'une guerre à laquelle les réfugiés ont pu et dû prendre part comme auxiliaires de leurs hôtes et bienfaiteurs les Armoricaux. Il y a tout lieu de croire que leurs idées d'affranchissement se rattachent à ces événements dans lesquels ils furent acteurs intéressés.

En littérature comme en histoire, en administration comme en politique, la Bretagne a été longtemps maltraitée même par ses enfants, et la véritable originalité du caractère Breton a été méconnue. C'est qu'assez longtemps aussi on a eu deux poids et deux mesures dans la recherche de la vérité : espérons que la justice nous arrivera sur toutes les formes à la fois.

Même encore aujourd'hui, ce qui est nom topographique dans l'Ile est nom de peuple en Bretagne ; et l'on nous dit que des Romains n'ont pas osé s'établir dans l'intérieur de la péninsule Armoricaine ! Jusqu'ici on soutenait qu'ils avaient à peine pénétré dans la péninsule, n'y ayant fait que des établissements passagers. Ce sont là des préjugés de naissance ou d'éducation....

Toutefois, les opinions de l'auteur des *Notions élémentaires*, modifiées depuis les congrès de Nantes 1851, et de Redon 1857, tendent à se rapprocher de celles d'un écrivain tenant le milieu entre le *bretonisme* et le *romanisme*, auquel l'auteur pense souvent, qu'il honore de maintes allusions et dont il se rapprochera peut-être davantage après la publication prochaine d'un deuxième mémoire sur *les Celtes, les Armoricaux, les Bretons*.

FIN.